



# Un pour tous, tous pour un!

par ALAIN LABELLE

Le 24 décembre 1993, à 15 heures, 180 employés du Holiday Inn Crowne Plaza étaient mis à la porte, la compagnie de gestion qui les embauchait ayant déclaré faillite. Une mauvaise nouvelle qui allait assombrir le réveillon de Noël de dizaines de familles.

Pour Ginette Fiset, ex-femme de chambre, ce fut un Noël bien triste: «Nous n'avons même pas emballé les cadeaux.» Pour sa mère Claudette, la pilule était encore plus difficile à avaler. Elle venait d'être congédiée avec 28 ans d'expérience, sans préavis et comme une moins que rien.

Mais le pire était à venir. Les licenciés allaient rapidement apprendre que l'hôtel de la rue Sherbrooke n'avait jamais fermé ses portes. Du nouveau personnel prit immédiatement la relève. Selon certaines rumeurs, il paraîtrait même que le nouveau personnel (engagé au salaire minimum) était caché dans la buanderie pendant qu'on annonçait la triste nouvelle aux employés (payés à des salaires d'environ douze dollars de l'heure!).

La CSN, convaincue d'avoir affaire à une mise à pied massive, masquée par une fausse faillite, entreprit des moyens de pression. Mais une injonction fut demandée et obtenue par Michael Rosenberg, le propriétaire de l'hôtel, stoppant ainsi tout moyen de pression. M. Rosenberg n'appréciait pas que son nom soit étalé dans toute

cette affaire. Il ne voulait pas être mêlé à ce congédiement qui ne regardait que le gestionnaire de l'hôtel, Eyal Cohen. Ce dernier avait fait faillite en décembre 1993, quelques mois après avoir obtenu la gestion de l'hôtel pour 1 \$. La cause se rendit en appel, où le syndicat obtint le droit de manifester mais avec certaines restrictions: interdiction de mentionner le nom du propriétaire, Michael Rosenberg, et un maximum de quatre personnes (maintenant six) pour le piquet de grève devant l'hôtel.

Ils sont là depuis 1 an et 10 mois, cinq jours par semaine, beau temps ou mauvais temps, brandissant leurs pancartes et distribuant des tracts aux passants.



Les ex-employés du Holiday Inn Crowne Plaza continueront de manifester devant l'hôtel tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause.  
Ex-employees of the Crowne Plaza Holiday Inn continue to protest in front of the hotel

Et ils y resteront tant que la CSN n'aura pas réussi à démontrer que l'accréditation syndicale est toujours valable, ce qui forcerait la compagnie 2985429 Canada inc. à garder à son emploi les 180 syndiqués.

Tant que cela ne sera pas établi, ils n'ont pas l'intention de lâcher: «S'il le faut, ils viendront me porter mon chèque au cimetière Côte-des-neiges», s'exclame Eugenia Grivas en riant. Le sens de l'humour semble bien important pour ce groupe où un lien d'amitié tangible s'est tissé.

«S'il y a vraiment des lois qui protègent les gens, je ne vois pas pourquoi nous ne gagnerions pas» soutient Chantal Deschamps, présidente du syndicat. Voilà l'essentiel de la pensée du groupe d'employés congédiés. Mais un seul mot est vraiment nécessaire pour décrire les gens rencontrés dans le petit local syndical de la rue Durocher, à deux pas de l'hôtel: ESPOIR. ♦

# One for All...

by ALAIN LABELLE

On December 24th, 1993, at 3 pm, 180 employees of the Holiday Inn Crowne Plaza were laid off. The management company which had hired them was bankrupt. For these people and their families, Christmas that year was a sombre affair.

"We didn't even wrap our presents," recalled Ginette Fiset, a former chambermaid. For her mother Claudette, the pill was especially difficult to swallow: she was dismissed without notice or prospects after twenty-eight years' service.

Worse was to come. The fired workers soon learned that the Sherbrooke Street hotel had never closed its doors. The new staff started work immediately. There was even a rumour that the new

workers (hired at minimum wage) had been hiding in the laundry while the union members (paid salaries of up to \$12 an hour) were being laid off.

The CSN (Conseil des syndicats nationaux), convinced that the massive lay-off had been masked by a false bankruptcy, mounted pressure on the hotel. Michael Rosenberg, the owner of the Holiday Inn, applied for and obtained an injunction against the workers' tactics. Rosenberg resented having his name bandied in this affair and was reluctant to be implicated in the firings carried out by manager Eyal Cohen. Cohen declared bankruptcy in December 1993, several months after having obtained the management contract for \$1. The union appealed the injunction and won the right to demonstrate with certain restrictions: use of Rosenberg's

name was forbidden and picketing in front of the hotel was limited to four persons (later six).

They've been there now for a year and ten months. Five days a week, fair weather and foul, they hold their placards and distribute pamphlets about their situation to passers-by. And they will stay there until the CSN succeeds in its efforts to demonstrate the value of union accreditation and until 2985429 Canada Inc. admits its obligation to keep these one hundred and eighty union jobs.

Despite their lack of success, the strikers have no intention of giving up. "If necessary, they can bring me my cheque in the Côte-des-Neiges cemetery," laughed Eugenia Grivas. Morale is high: a sense of humour unites the group gathered on Durocher Street, two steps from the hotel.

Union president Chantal Deschamps sums it up. "If the law really protects people, I don't see why we shouldn't win." Hope is all they have, however. ♦

# À l'Hôtel de ville

Par ARIEL HARPER

• Le prix de la CAM va encore augmenter, paraît-il... La Communauté urbaine de Montréal veut couper une fois de plus dans le budget de la STCUM, en réduisant celui-ci de 3,5 millions de dollars cette année (après des coupures de 7,5 millions l'an dernier). Elle justifie sa décision par la diminution du nombre d'usagers. Si le nombre d'usagers a diminué, c'est à cause de l'élimination ou de la modification de certains trajets et de la réduction de la fréquence. Selon Normand Parisien, de Transport 2000, la société de transport n'aura d'autre choix que d'augmenter les tarifs d'au moins 4 %. La décision sera prise au cours d'une séance PUBLIQUE, bien que peu annoncée, où l'on discutera du budget.

• Les «erreurs» commises par Vision Montréal au cours de la campagne électorale font l'objet d'une «enquête exhaustive», selon une lettre de Pierre F. Côté, Directeur général des élections, datée du 11 octobre 1995. Ces irrégularités, que VM attribue à son inexpérience, incluent des contributions dépassant la limite établie par personne, des contributions multiples pour une même adresse ou entreprise, des contributions signalées par CJAD mais omises sur la liste officielle et des contributions faites par des personnes fictives ou ayant une adresse fictive. Selon des sources internes, Vision Montréal aurait consenti à admettre 70 ou 75 «erreurs de comptabilité» et de rembourser quelque 50 000 \$. VM a déjà dû soustraire 135 000 \$ de ses dépenses électorales remboursables parce que le nom de l'imprimeur ne figurait pas sur ses affiches, rendant toute vérification impossible. Le conseiller Marvin Rotrand (Snowdon) considère que ces irrégularités démontrent un «mépris inquiétant de la démocratie» et fait remarquer que «les erreurs de comptabilité se sont produites seulement lorsque l'opposition les a décelées.»

• La CUM demande au gouvernement provincial l'autorisation de facturer les services policiers fournis lors de festivités publiques (ou de certains événements d'ordre privé, par exemple le mariage de Céline Dion), afin de réduire de 85 % le budget prévu pour la présence policière, qui passerait ainsi de 8,7 à 1,7 millions de dollars. Cette mesure aurait des répercussions importantes sur des événements lucratifs comme le Festival de jazz ou le Festival Juste pour rire (et d'autant plus sur les événements à plus petite échelle, sans but lucratif), soulignent les conseillers du RCM André Lavallée et Helen Fotopulos. Le maire Bourque, qui siège au Comité exécutif de la CUM, a promis d'exempter certains événements de ces frais. Il n'a cependant pas précisé lesquels, ni quels critères pourraient être utilisés pour prendre ce genre de décisions.

...

• Looks like bus fares are going up again... The Montreal Urban Community Council wants to slash the MUCTC budget again, this year by 3.5 million dollars (following last year's cuts of \$7.5 million), justifying the move by the fact that ridership is down. Ridership is down because routes and hours have been cut or altered; according to Normand Parisien of the watchdog organization Transport 2000, the embattled transit corporation will have no choice but rate hikes of at least 4%. The decision will be taken at a under-publicized but PUBLIC budgetary hearing on November 6th at noon.

• Vision Montreal's election "mistakes" are being "investigated exhaustively", according to Director General Pierre F. Côté in a letter dated October 11th, 1995. These irregularities, which VM attributes to inexperience, include campaign contributions exceeding the established limits per person; multiple contributions per address and enterprise; contributions reported by CJAD but omitted on the official list; contributions from fictitious persons or addresses. Inside sources say Vision Montreal has decided to admit 70-75 "clerical errors" and to reimburse approximately \$50,000. VM has already been disqualified from \$135,000 of electoral expenses because no printers' name appeared on campaign posters, making verification impossible. Councillor Marvin Rotrand (Snowdon) said these irregularities show a "disturbing contempt for democracy", adding that "the clerical errors occurred when the opposition caught them."

• The MUC is seeking permission from Quebec City to charge for police services at public festivities (and some private ones, such as Céline Dion's wedding), the goal being to slash the budget for police presence by 85% - to \$1.7 million, down from \$8.7. The effect upon money-making galas such as the Jazz Festival or Juste Pour Rire (not to mention smaller, non-profit events) would be significant, RCM Councillors André Lavallée and Helen Fotopulos said. Mayor Bourque, who sits on the Executive Committee of the MUC, has promised to exempt certain celebrations from these fees. He hasn't specified which, nor what criteria might be used to make those decisions.

# Inside City Hall

By ARIEL HARPER